

Indecosa 65 - taxe enlèvement ordures ménagères

16 mai 2022

OPH 65 - TRES FORTES HAUSSES de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères de l'année 2021 pour quatre résidences OPH de TARBES. L'augmentation est de +38% à +43 % sans aucune explication logique alors que les autres résidences connaissent de légères baisses ou de légères hausses.

Les locataires vont être très désagréablement surpris lorsqu'ils vont recevoir la régularisation des charges locatives au mois de juin.

En effet, l'OPH vient de donner dernièrement la situation de la taxe à TARBES en dépit de demandes insistantes d'Indecosa-Cgt 65 pour que l'évolution de chaque résidence soit connue au plus tôt (et avant le 31 décembre de l'année d'imposition).

